Environnement Canada Environment Canada

www.ec.gc.ca

Sources des données et méthodes de l'indicateur sur l'état des principaux stocks de poissons

Mai 2014

Canada

ISBN : 978-0-660-22093-2
No de cat. : En4-144/33-2014F-PDF

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'environnement, 2014.

Also available in English

1 Introduction

L'indicateur sur l'état des principaux stocks de poissons (http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=1BCD421B-1) fait partie du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) (http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=47F48106-1) qui fournit des données et des renseignements afin d'évaluer le rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement. Cet indicateur est aussi utilisé pour mesurer les progrès relatifs aux objectifs et cibles de la Stratégie fédérale de développement durable (http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=CD30F295-1).

Le maintien à long terme de la valeur écologique, sociale et économique des stocks de poissons requiert une compréhension de l'état (santé biologique) de ces stocks. Pêches et Océans Canada a pour objectif d'assurer la conservation, la durabilité et la prospérité économique en gérant les activités de pêche au Canada à l'aide de l'approche de précaution.[1] Cet indicateur évalue l'état des principaux stocks de poissons.

2 Description et logique de l'indicateur sur l'état des principaux stocks de poissons

2.1 Description

Les stocks sont des sous-populations d'une espèce de poisson en particulier, pour lesquels des facteurs comme la croissance, le recrutement, la mortalité naturelle et la mortalité par pêche sont les seuls facteurs significatifs permettant de déterminer la dynamique des populations. D'autres facteurs comme l'immigration et l'émigration sont considérés comme négligeables. Un stock de poisson peut être géré comme étant une unité.

L'état des stocks de poissons classe les stocks dans trois catégories : « zone saine », « zone de prudence » et « zone critique », telles qu'elles sont énoncées dans le *Cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution* (2009) (l'approche de précaution).

Pour les stocks qui se trouvent dans la zone **saine** (i.e. au-dessus du « niveau de référence supérieur », lequel est déterminé par les objectifs des pêches en matière de productivité), les décisions relatives à la gestion des pêches et les stratégies de récolte visent à maintenir les stocks de poissons à l'intérieur de cette zone, tout en procurant des avantages économiques, sociaux et culturels durables.

Pour les stocks de poissons qui se trouvent dans la zone **de prudence** (i.e. entre le « niveau de référence supérieur » et le « niveau de référence limite »), les décisions et les stratégies favorisent le retour dans la zone saine.

Dans la zone **critique** (i.e. sous le « niveau de référence limite », qui constitue le niveau de stock sous lequel la productivité est suffisamment réduite pour causer un préjudice grave à la ressource, mais au-dessus du niveau où le risque d'extinction devient une préoccupation), on favorise la croissance du stock et on maintient les taux d'exploitation au plus faible niveau possible.

---

[1] Pêches et Océans Canada (2009) Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution. Consulté le 10 octobre 2013. Disponible à : http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/fish-ren-peche/sff-cpd/precaution-fra.htm.

2.2 Logique

L'état des stocks de poissons fournit l'information essentielle nécessaire pour évaluer les répercussions des pêches antérieures et pour gérer la pression de pêche actuelle et future.

2.3 Changements récents

Cet indicateur utilise la Liste de contrôle des pêches qui a été mise en place en 2007 et révisée au fil du temps afin d'améliorer son utilité comme outil de gestion. En 2011, la liste de contrôle et l'ensemble des principaux stocks considérés ont été finalisés pour la période 2011-2014, permettant une comparaison entre les années. Les changements antérieurs à 2011 ont améliorer l'alignement avec le Cadre pour la pêche durable et d'autres politiques de Pêches et Océans Canada.

Un ensemble standard de 155 stocks déterminé en 2011 fait maintenant partie de la Liste de contrôle des pêches et sera utilisé au moins jusqu'en 2014 afin d'assurer des rapports cohérents. Tous les stocks rencontrant les critères des « principaux stocks » en 2011 sont inclus et aucun stock supplémentaire n'a été ajouté en 2012. Cependant, l'aiguillat a été déplacé du groupe des grands poissons pélagiques au groupe des poissons de fond afin d'être cohérent avec les Plans de gestion intégrée des pêches.

3 Données

3.1 Source des données

Les données ont été tirées d'évaluations de l'état des stocks rapportées dans la Liste de contrôle des pêches version 4. La Liste de contrôle des pêches est un outil interne d'autodiagnostic qui permet un examen systématique des progrès réalisés sur le plan des objectifs de conservation et d'utilisation durable. La même liste de contrôle s'emploie également pour l'indicateur sur les pratiques de pêches durables (http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=893AB9F4-1).

La Liste de contrôle des pêches comprend chaque année des évaluations ou des mises à jour portant sur l'état des principaux stocks. Cette liste de contrôle détaillée évalue les taux de récolte de poissons, les prises accessoires, les impacts écologiques, la consultation des parties prenantes et autres activités, et comprend les impacts des pêches commerciales, récréatives et autochtones. Les données fournissent un aperçu de la situation d'un stock ou d'une pêche, montrant de quelle façon une pêche tient compte d'une gamme de facteurs considérés comme nécessaires pour une gestion durable.

3.2 Couverture spatiale

À l'échelle nationale, pour tous les principaux stocks de poissons.

3.3 Couverture temporelle

La Liste de contrôle des pêches a été complétée annuellement depuis 2007. Puisque les questions de la liste de contrôle ont été peaufinées depuis, les données des années avant 2011 ne sont pas comparables. Depuis 2011, les questions de la liste de contrôle ont été finalisées et elles seront conservées durant quatre ans (2011 à 2014), ce qui permettra d'établir des comparaisons au fil du temps.

Cet indicateur inclu l'état des stocks évalués en 2012 et fait quelques comparaisons avec les statuts de 2011.

3.4 Exhaustivité des données

La totalité des 155 principaux stocks ont été inclus dans la liste de contrôle de 2011 et de 2012.

Les principaux stocks sont identifiés par les gestionnaires régionaux et comprennent tous les stocks qui répondent à au moins un des critères suivants :

- ont une valeur annuelle supérieure à un million de dollars au débarquement;
- ont un poids annuel supérieur à 2 000 tonnes au débarquement;
- font l'objet d'un Plan de gestion intégrée des pêches (http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/ifmp-gmp/index-fra.htm);
- sont hautement migratoires ou sont des stocks transfrontaliers gérés à l'échelle internationale;
- ont été évalués par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) (http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm)comme étant préoccupants et sont assujettis à une pêche ciblée; et/ou
- sont jugés d'une importance régionale.

Ces stocks comprennent des poissons à nageoires, mollusques, mammifères marins et autres invertébrés marins.

3.5 Actualité des données

Les données de la Liste de contrôle des pêches sont comptabilisées pour l'année précédente avant le 1er avril. L'indicateur est présentement à jour à la fin de 2012. L'« année » est définie de façon variable, selon les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche des stocks individuels et peut ne pas correspondre exactement à l'année civile.

4 Méthodes

L'indicateur est une tabulation du nombre de stocks dans chaque zone d'état : saine, de prudence ou critique.

Les stocks sont « sains » quand la biomasse féconde[2] excède le « niveau de référence supérieur pour le stock » qui est déterminé par les objectifs de productivité pour les pêches. Si les stocks passent sous le « niveau de référence limite »[3] (le niveau de stock sous lequel la productivité est suffisament affectée pour causer un dommage sérieux, mais au-dessus du niveau où le risque d'extinction devient une préoccupation), ils se retrouvent dans la zone « critique ». Entre ces deux niveaux, le stock est classifié dans la zone « de prudence ». Si les niveaux de référence n'ont pas encore été établis, les zones sont assignées en se basant sur la meilleure information disponible sur la biologie de l'espèce et ses niveaux historiques.

[2] La biomasse féconde est le poids total de tous les poissons qui se reproduisent au cours d'une saison donnée. Elle est influencée par la taille des poissons adultes matures et leur nombre.
[3] On peut également référer au « niveau de référence limite » comme étant le « niveau de référence inférieur pour le stock ».

Les évaluations des stocks s'effectuent de différentes façons et utilisent divers types de données, incluant les estimations de l'abondance et les estimations de la biomasse féconde. De nombreuses sources de données contribuent aux évaluations, dont celles provenant du suivi des pêches (p. ex. les taux de prise et la distribution des poissons selon la taille), d'études, du savoir communautaire et de la recherche dirigée.

Les groupes de stocks utilisés pour établir cet indicateur sont les mammifères marins, les salmonidés, les poissons de fond, les grands poissons pélagiques, les petits poissons pélagiques, les crustacés, les mollusques et autres. Chaque groupe comprend des espèces ayant des caractéristiques de cycle biologique similaires. Par exemple, les poissons de fond passent leur vie adulte sur le fond ou près du fond de l'océan. Ces mêmes regroupements sont utilisés pour l'indicateur sur les pratiques de pêche durables.

5 Mises en garde et limites

- La liste de contrôle des pêches a été amorcée en 2007. Un certain nombre de modifications ont été apportées durant l'élaboration du programme. Spécifiquement, les stocks compris dans le programme de la Liste de contrôle ont été modifiés et les questions ont été révisées. Une liste normalisée des stocks et des questions sont maintenant établies. Des comparaisons d'une année à l'autre sont maintenant possibles entre les résultats de 2011 et de 2012, mais pas avec les années précédentes.
- Le suivi des populations de poissons est difficile à réaliser. Pêches et Océans Canada utilise une variété de méthodes scientifiques pour évaluer les niveaux des stocks et l'approche de précaution prévoit trois « zones d'état des stocks » (saine, de prudence et critique) en se basant sur ces évaluations scientifiques des niveaux de stock. Cependant, l'information est parfois incomplète.
- La Liste de contrôle des pêches résume l'information portant sur une grande variété d'espèces, de régimes de gestion, de types de pêche, de régions géographiques et de contextes socio-économiques. Les résultats devraient toujours être interprétés en tenant compte de cette réalité.

6 Références et lectures complémentaires

6.1 Références

Pêches et Océans Canada (2009) Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution. Consulté le 10 octobre 2013. Disponible à : http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/fish-ren-peche/sff-cpd/precaution-fra.htm.

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :
Environnement Canada
Informathèque
10, rue Wellington, 23e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800
Télécopieur : 819-994-1412
ATS : 819-994-0736
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca